

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL ADENA**

Néant *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le **31/03/2013** Exercice N-1 clos le

PRODUITS D'EXPLOITATION		1		2	
Ventes de marchandises*		209	0.00	210	0.00
Production vendue	{ biens et livraisons intracommunautaires }	215	0.00	214	18 113.06
		217	0.00	218	0.00
		Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	0.00
Production immobilisée*				224	0.00
Subventions d'exploitation reçues				226	0.00
Autres produits				230	0.00
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	18 113.06
ACHATS DE MARCHANDISES* (y compris droits de douane)				234	0.00
Variation de stock (marchandises)*				236	0.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	1.84
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	0.00
Autres charges externes* : (dont crédit bail : 0.00 – mobilier : 0.00)				242	- 582.03
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243)				244	0.00
Rémunérations du personnel*				250	0.00
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	0.00
Dotations aux amortissements*				254	0.00
Dotations aux provisions				256	0.00
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259)				262	0.00
Total des charges d'exploitation (II)				264	- 580.19
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	18 693.25
PRODUITS ET CHARGES DIVERS				280	0.00
Produits financiers (III)				290	0.00
Charges exceptionnelles (IV)				294	0.00
Charges financières (V)				300	0.00
Charges exceptionnelles (VI)				306	0.00
Impôts sur les bénéfices* (VII)				310	0.00
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				312	18 693.25
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		314	
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles*				322	
Impôts et taxes non déductibles* (cf nouveautés page 7 de la notice 2033.not)				324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330	
Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44. octies) 987	Zone franche Corse (44. décies) 988			342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexiesA) 989	Pôle de compétitivité (44. undécies) 990			350
Divers*, (dont : investissements outre-mer 344		créance due au report en arrière du déficit* 346			354
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* : 380	n° du centre de gestion agréé :		388	
Montant de la T.V.A. collectée 374	0.00	Effectif moyen du personnel* : 376	dont apprentis : [] handicapés : []		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378	0.00	Montant des prélèvements personnels de marchandises* : 399			

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2033 B - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2006 - 5 011 594 1

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.